



ACCUEIL MAIRIE

Jours d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Fermée le mardi après-midi. Tous les samedis de 10h à midi : permanences élus uniquement.

RECENSEMENT MILITAIRE



Afin de se faire recenser, les jeunes gens et jeunes filles sont invités à passer à la mairie dès le mois où ils atteignent **16 ans**, munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité justifiant leur nationalité française (CNI ou passeport).

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Cette année, ANDEL réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à **partir du jeudi 16 janvier 2025**.

Concrètement, comment cela va se passer ? :

1. Un courrier du maire arrivera dans votre boîte aux lettres
2. Une notice internet vous sera fournie par l'agent recenseur en main propre ou dans votre boîte aux lettres (document important à conserver et unique par logement)
3. Si vous ne pouvez pas remplir les informations par internet : un document papier vous sera remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pour plus de renseignements : 02.96.31.10.04



De gauche à droite : Marie-Odile RAULT (agent recenseur), Anaïs BRUNEL (coordonnatrice) et Laure ROBERT (agent recenseur)

DÉPART A LA RETRAITE

Mme Chantal POULOUIN, Responsable de la cantine et de la salle du Vieux Moulin, fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier prochain.

Nous ne manquerons pas de lui souhaiter officiellement, une très belle retraite et accueillerons à cette occasion, Mme Anne-Flore DOURDAY, l'agent qui lui succédera.



COLIS DE NOËL

Comme chaque année les « petits lutins élus » ont confectionné et distribués les colis des aînés (+ 80ans). Colis composés de différents produits issus d'entreprises locales et complétés par les cartes de



Noël réalisées par les enfants de l'école Sainte-Anne.

MOT DE Mme Jacqueline BIENNE

Jacqueline Bienne et ses enfants remercient Mme le Maire, Nicole POULAIN et le Président de la Joie de Vivre, Daniel DONET d'avoir honoré de leur présence le 4 décembre 2024 la **cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif** à la préfecture.

Lors de la cérémonie, son époux **Eugène** a reçu, par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, la **médaille d'argent** à titre posthume, pour ses 50 ans d'engagement bénévole au sein de la vie associative d'ANDEL : l'OGEC de l'école Sainte Anne, la Jeunesse Sportive d'Andel, le Club de la Joie de Vivre, le Comité des fêtes, Andel'ir

Eugène Bienne s'est investi durant 50 années auprès de nombreux autres bénévoles de la commune, en donnant de son temps, de ses compétences, ce qui lui a permis de faire de nombreuses rencontres, de créer du lien avec les habitants de la commune, et surtout de prendre du plaisir et de s'amuser. Cet investissement a été rendu possible avec le soutien de la municipalité et des associations de la commune.

Bravo pour tous les bénévoles pour leur engagement.

Mme Jacqueline BIENNE

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ



Coupures d'électricité envisagées sur Andel, **le mardi 21 janvier 2025 de 14h à 16h30**.

Pour connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site : enedis.fr.

Pour plus d'information sur les rues ou quartiers concernés, une affiche se trouve dans le hall de votre mairie.

ÉCOLE SAINTE ANNE

Votre enfant prendra le chemin de l'école en 2025.

L'équipe enseignante sera ravie de vous accueillir avec votre enfant pour une visite personnalisée des locaux, vous présenter les programmes scolaires, les activités sportives et culturelles ainsi que le projet d'année. A bientôt ! Tél. 06 44 17 55 89 - eco22.andel@e-c.bzh - Site: ecoleandel.fr

CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

Le Président Daniel DONET et les membres du Conseil d'administration de la Joie de Vivre, vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé à vous et à toutes vos familles et soit animée par de riches rencontres, d'échanges et de partage pour favoriser le lien social.

Mardi 14 à 14h salle Vieux Moulin - réunion mensuelle, distractions habituelles : cartes, boules, marche - Partage de la galette des rois. ☎ Nicole Garoche 06 84 06 23 92

Boules : tous les mardis et samedis à 14h00, à la Richardais - Contact : Serge Garoche 02 96 31 93 06 ou Alain Vilsalmon 02 96 31 29 76

Atelier Cuisine : vendredi 24 à 9h00 Salle Méridel avec Jacques Graindorge: Nelly Donet 06 80 75 13 65
Ghislaine André 06 83 27 89 37

Danse Bretonne : mercredi 8 et 22 à 18h00 - salle Méridel

Contact : Solange & René Briens 02 96 31 10 16

Atelier chant : lundi 13 et 27 à 17h00 - salle Méridel -
Contact : Jacques Robert 02 96 31 21 53

Atelier Généalogie : Vendredi 17 à 9h30 Salle Méridel -
Contact : Maurice Goarin 02 96 31 14 31

Atelier Loisirs créatifs – Vendredi 31 à 9h30 - Salle Méridel - Contact : Arlette Briens 06 88 31 89 93

Vélo-vert et balade à vélo : Jeudi 9, 16, 23, 30 à 13h30 -
RV parking Méridel - Pour participer : vélo tout chemin ou VTT, casque, gilet jaune ou chasuble. Rémy Andrieux 02 96 31 10 23 - Joël Cherdo 02 96 31 11 10 ou Maurice Goarin : 02 96 31 14 31

Marche douce tous les mardis à 14h00 - départ du plan d'eau à Lamballe le parcours est décidé au départ Contact Annie Jégu : 07 70 38 50 31

Pour les adhérents qui ne randonnent pas le mardi après-midi convivial (cartes – jeux de sociétés) salle Méridel à 14h00

Randonnées : Départ à 13h30 (parking Méridel pour covoiturage, 2 à 3 heures de marche, 8 à 10 kms.

Pour participer : chaussures de marche

Date	Circuit	Balade à	Contact
07/01	Lamballe	Christian Lorin	06 10 63 47 30
21/01	Hillion : Ponts Neufs	Charles Perro	07 69 37 43 73
28/01	Bréhand	Georges Baumont	07 83 71 33 93

Nouvelle activité : Danse en ligne

Une première séance de découverte d'une heure, offerte par le club, aura lieu **lundi 6 janvier à 15h00 à la salle du Vieux Moulin**. Cette nouvelle activité, ouverte à toutes les femmes et hommes, aura lieu tous les lundis et sera animée par Mme Sandrine Debeuré, animatrice professionnelle de feeling dance. Le Club rappelle que cette prestation est

ouverte à tous (sous réserve de prendre une carte d'adhérent) – Contact : Marie-Claude Hercouët 06 71 07 52 84 – Chantal Hervé 06 21 25 73 33.

Site du club : <http://clublajoiedevivre-22400andel.com>



lamballe-terre-mer.bzh
Communauté d'agglomération

INFO – INFO – INFO – INFO – INFO

IDENTITE NATIONALE DE SANTE (INS)

Le CIAS sécurise l'accompagnement des usagers

Depuis le 1^{er} janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle appelée « **identité nationale de santé** ». Grâce à cette identité, vous êtes identifié auprès de tous les professionnels de santé qui vous suivent. Cela évite de vous confondre avec une autre personne (un homonyme par exemple) ou de créer plusieurs dossiers pour une seule personne.

Le référencement de l'identité nationale de santé (INS) est obligatoire pour le service d'aide à domicile, comme elle l'est chez le médecin traitant, à l'hôpital ou auprès de l'infirmier libéral. Son enregistrement permet de sécuriser le parcours de soins et d'éviter les confusions d'identité.

Afin de valider votre identité nationale de santé, les professionnels qui vous prennent en charge, auront besoin de vous demander votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport) au moins une fois, afin de vérifier vos informations.

Si vous avez des questions: cias@lamballe-terre-mer.bzh

A VOS AGENDAS

- **Vend. 03/01 à 14h - SIJ : Parcours'Sup**
Le fonctionnement de la plateforme, les étapes, le projet de formation ... Sur inscription auprès de la SIJ.
- **Sam.25/01 à 20h – Conservatoire : Chansons, art et danse d'autrefois**
Danse et musique de la Renaissance avec la Guilde des Mercenaires et les élèves du Conservatoire.
Salle des fêtes, Noyal. Entrée libre.
- **Mer. 29/01 – Anim' & vous - Anim' ton goûter**
Atelier parents-enfants à partir de 5 ans. En collaboration avec les professionnels de l'ADMR, créez ensemble un goûter à partager. De 16h à 18h MJC, 10 rue des Augustins, 22400 Lamballe-Armor
Gratuit sur inscription au 06 20 86 00 74

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Mal utilisés, les équipements de chauffage peuvent être à l'origine d'intoxications au monoxyde de carbone. Ce dernier est un gaz dangereux qui peut être mortel car il n'a pas d'odeur et ne se voit pas. Par mesure de précaution :

- Aérez au moins 10 mn par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

Tous ces appareils doivent être éteints en cas d'absence prolongée du domicile et durant le sommeil.

Les Brèves d'ANDEL...



Bon à savoir: En cas de doute: aérez-ouvrez les portes et les fenêtres, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, évacuez les lieux, appelez les pompiers (18 ou 112) ou le SAMU (15).

